





# LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant.e Maternel.le ou Garde d'enfant

A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande (Selon date et lieu définis d'un commun accord), n'hésitez pas à nous contacter.

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1<sup>ère</sup> heure travaillée. C'est automatique. Ce sont **58 heures** entièrement financées dans le cadre du <u>plan de développement des compétences</u>. Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation qui vous est versée directement. Vos frais de vie (déplacements, hôtels, restaurants) sont également pris en charge. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Intitulé	Réf et nbre d'heures	DATES*	Lieu ou Zone géographique
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE 14H	14/09 et 28/09	CANOHES
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	21/09 et 05/10	PERPIGNAN
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21 14H	21/09 et 05/10	SAINT-ESTEVE
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSSE 14H	21/09 et 05/10	PERPIGNAN
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	28/09 ; 19/10 et 9/11	PERPIGNAN
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille- garçon	MICSEFG21 14H	28/09 et 12/10	CANET EN ROUSSILLON
Contes et histoires à raconter (le livre et le tout petit)	MICHR 14H	28/09 et 12/10	PERPIGNAN
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les « douces violences »	MIBEP 21H	28/09 ; 12/10 et 09/11	BOMPAS
Construire son projet d'accueil	MIPA 21H	05/10 ; 12/10 et 9/11	CLAIRA
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	05/10 et 19/10	PERPIGNAN







Eveil musical et artistique	MIEMA21 14H	05/10 et 19/10	PRADES
Comprendre pour mieux accompagner: les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	12/10 et 25/10	PIA
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	MIAEH 21H	19/10 ; 09/11 et 07/12	MILLAS
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	MIAPTA 21H	09/11 ; 23/11 et 07/12	PERPIGNAN
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	MIEMSE 14H	09/11 et 23/11	POLLESTRES
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	MIPSSE 14H	16/11 et 30/11	SAINTE MARIE LA MER
Comprendre pour mieux accompagner: les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	16/11 et 30/11	CABESTANY
Soutenir la parentalité au quotidien	MISPAQ24 14H	16/11 et 30/11	Lieu à définir en fonction des demandes
Adapter sa communication avec l'enfant	MIASCE 14H	23/11 et 07/12	Lieu à définir en fonction des demandes
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSSEF 21H	23/11 ; 07/12 et 14/12	Lieu à définir en fonction des demandes
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM 21H	23/11 ; 30/11 et 14/12	Lieu à définir en fonction des demandes
Parler avec un mot et un signe – niveau 1	MIPMS121 21H	30/11 ; 7/12 et 14/12	Lieu à définir en fonction des demandes

Formations possibles à définir en fonctions des demandes	Réf et nbre d'heures		
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	MIAAQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant (par la mise en mouvement : danse, yoga)	MIEMSE 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Accompagner aux usages numériques 1	MIAUN124 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD 21h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes







Comprendre l'impact du numérique pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	MINEF24 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	MICHAE 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Démarche d'études de besoin à la création d'une MAM	AMEBMAM21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Développement et troubles du langage	MIDTL 14H	A définir en fonctions des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien	MIEACQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Gérer son stress en situation professionnelle	MISSP 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'apprentissage de la langue des signes française	MILDS 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Maltraitance et enfance en danger	MIMED 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	AMRPMI 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	MITAE 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	MISE2021 14H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes
Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant	MIRTSA22 14H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ans 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'organiser avec un tableur	MIOT 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes







Tous les modules MAM	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
----------------------	--	--

Formations Secourisme	Réf et nbre d'heures	DATES	Lieu ou Zone géographique
Préparation SST	MISST 14H	LUNDI 14/10 ET MARDI 15/10	PERPIGNAN
Recyclage SST	MIRSST 7H	19/10	PERPIGNAN
Préparation SST	MISST 14H	VENDREDI 08/11 ET SAMEDI 09/11	PRADES
Recyclage SST*	MIRSST 7H	16/11	CERET
Recyclage SST*	MIRSST 7H	07/12	PRADES
Recyclage SST*	MIRSST 7H	14/12	CERET

<sup>\*</sup> Nous contacter pour toute demande ne figurant pas sur la programmation qui est évolutive.

#### Pour tout renseignement :

**IRTS Perpignan – FC Petite Enfance** 

Référente pédagogique : Valérie BODARD valerie.bodard@faire-ess.fr

Référente administrative : marie.charbonnier@faire-ess.fr

**IRTS Montpellier – FC Petite Enfance** 

Référente administrative : loriane.boudaille@faire-ess.fr, tel : 04 34 08 73 76

Coordinatrice: marylise.capdevielle@faire-ess.fr, tel: 04 67 07 80 69

<sup>\*</sup> SST : Sauveteur Secouriste du Travail

<sup>\*</sup> Recyclage pour les personnes <u>déjà titulaires d'un certificat SST de moins de 2 ans,</u> merci de nous fournir une <u>copie de votre certificat SST ou votre attestation de fin de formation nominative. L'étiquette du passeport n'est pas recevable.</u>







Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 20 jours avant le début de la formation et au maximum 15 jours avant (passé ce délai aucune inscription ne pourra être prise en compte) par mail à : loriane.boudaille@faire-ess.fr

#### Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier :

- Copie du dernier bulletin de salaire pajemploi (moins de 3 mois avant le début de la formation) au nom de l'employeur facilitateur déclaré, sans indemnités de rupture.
- Copie de votre agrément en cours de validité.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire à votre nom.
- Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus <u>obligatoirement</u> une copie de votre certificat SST.



La réception de votre dossier fait foi pour confirmer votre inscription.

En cas de désistement nous vous remercions de nous informer par mail ou téléphone.



Depuis le 1<sup>er</sup> avril il faut impérativement utiliser la version janvier 2024 du bulletin d'inscription.

Merci de transmettre des documents lisibles, si possible au format PDF, pour ne pas retarder le traitement du dossier. TOUT DOCUMENT ILLISIBLE SERA REFUSE.

Merci de ne pas raturer ni mettre de blanco sur le cadre B et la partie engagements du particulier employeur et de l'assistant Maternel.

Informations complémentaires, bulletin d'inscription et catalogue de formation sur notre site : <a href="https://www.faire-ess.fr/">https://www.faire-ess.fr/</a>